

Nos logos – OK Biodegradable SOIL et OK Biodegradable WATER – Que signifient-ils?

PRODUITS CERTIFIES OK BIODEGRADABLE SOIL



Application : Les produits certifiés OK Biodegradable SOIL trouvent leur application principale dans le domaine de l'agriculture et de l'horticulture (ex. films agricoles, pots à fleurs, ...). Ces produits ne doivent pas nécessairement disparaître rapidement mais doivent parfois durer un an ou deux, en fonction de leur fonctionnalité agricole ou horticole.

Un bon exemple d'une application d'un produit OK Biodegradable SOIL est le film de paillage : le film de paillage est posé sur le sol et après utilisation il peut être labouré dans la terre où il va naturellement disparaître sans affecter l'environnement de quelque manière que ce soit.

Fin de vie : Les produits certifiés OK Biodegradable SOIL garantissent la biodégradation dans un environnement de terre naturelle. La grande valeur ajoutée de produits agricoles et horticoles biodégradables est qu'ils sont mis en œuvre dans un environnement naturel et qu'il n'est pas nécessaire de les enlever après utilisation, car la preuve est faite qu'ils se biodégradent sur place et qu'ils n'exercent aucune influence négative sur l'environnement.

PRODUITS CERTIFIES OK BIODEGRADABLE WATER



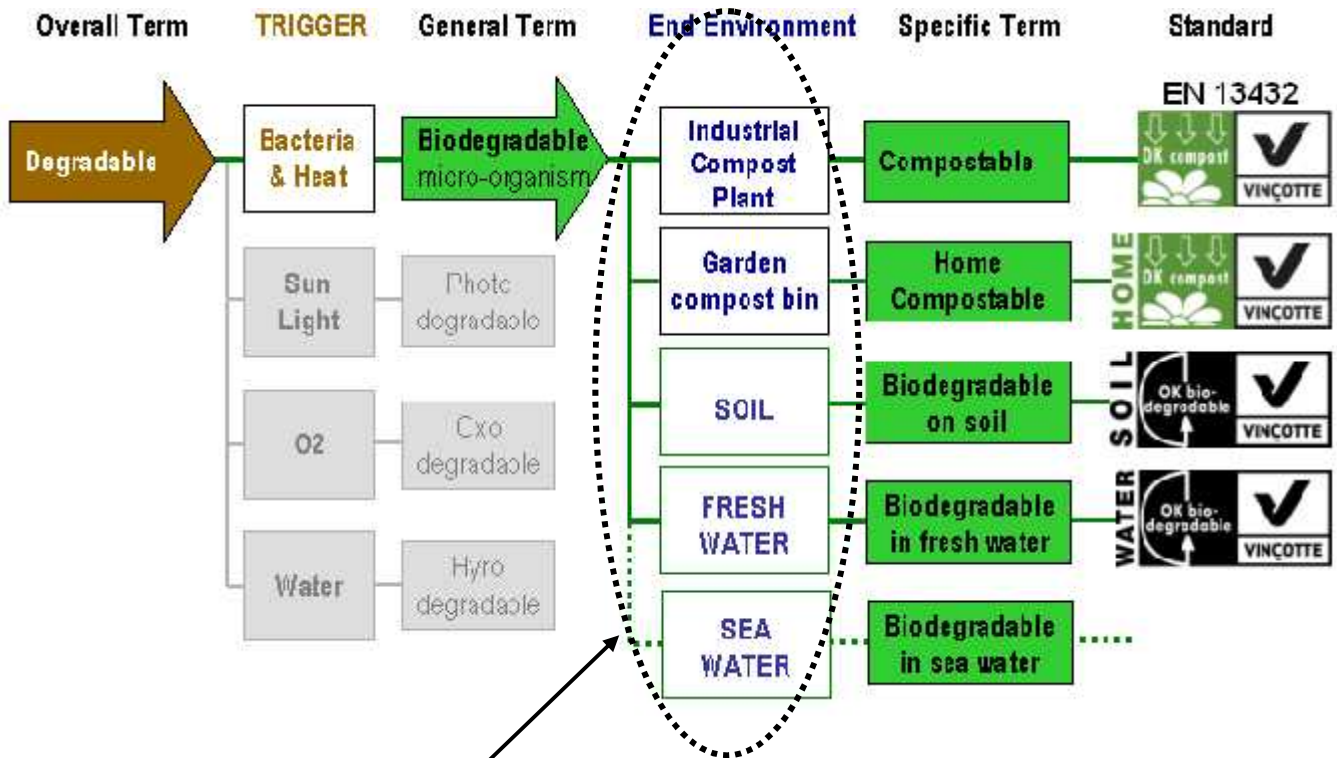
Application : Les produits certifiés OK Biodegradable WATER pourraient être n'importe quel produit présentant des avantages pratiques en se biodégradant dans l'eau.

Fin de vie : Les produits certifiés OK Biodegradable WATER garantissent la biodégradation dans l'eau fraîche naturelle et contribuent ainsi substantiellement à la réduction des déchets dans les fleuves, lacs ou tout plan d'eau naturel. Veuillez noter que cela ne garantit pas automatiquement la biodégradabilité dans l'eau de mer.

Note importante : Comme les métaux lourds sont soumis à des réglementations locales, il y a lieu de vérifier que le niveau de métaux lourds de ce produit certifié ne dépasse pas les concentrations autorisées dans les régions où il est vendu

Biodegradable ≠ Compostable ?

Les termes "biodégradable" et "compostable" sont souvent mélangés. De plus, la biodégradabilité et la compostabilité dépendent fortement de l'environnement dans lequel un produit est dissocié. Dans la figure¹ ci-dessous, nous donnons un aperçu des différents termes en matière de dégradation et compostabilité.



L'agressivité de l'environnement influence la biodégradabilité et la compostabilité

Tout environnement (compost, sol, eau, ...) présente des températures et des micro-organismes différents, donnant lieu à des vitesses de biodégradation différentes. Par exemple, la température d'usine de compost industrielle est celle qui est la plus élevée, et cet environnement est donc le plus agressif pour un matériau biodégradable. En ordre décroissant d'agressivité, les différents types d'environnement se classent comme suit:

USINE INDUSTRIELLE DE COMPOST > TONNEAU DE COMPOST DE JARDIN > SOL > EAU DOUCE > EAU DE MER

Un exemple: un plastique qui est biodégradable dans une usine de compost industrielle (l'environnement le plus agressif) ne sera donc pas toujours dégradé dans l'eau ou dans le sol, ou même dans un tonneau de compost à la maison (à cause des températures plus basses).

Tous les produits biodégradables ne sont pas compostables.

Un produit biodégradable peut être dissocié par des micro-organismes, mais cela ne signifie pas nécessairement que ce produit peut être transformé en compost de qualité. Pour être "compostable" un produit biodégradable doit remplir deux conditions (selon EN 13432):

- il ne peut pas affecter le processus de compostage (ex. ralentir le processus, parce que le produit est trop épais), et
- il ne peut pas détériorer la qualité du compost (ex. parce qu'il renferme des produits chimiques ayant des effets toxiques sur les plantes).

¹ Source: Department of the Environment, Water, Heritage and the Arts, Australia



VINCOTTE sa

Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA BE 0462.513.222 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE24 2100 4113 6338 • BIC: GEBABEBB

Leuvensesteenweg 248 H • 1800 Vilvoorde • Belgique • tél: +32 2 674 57 50 • brussels@vincotte.be